

---

## Prévention des produits dangereux dans les collectivités

---

### Smictom du Pays de Fougères

Zone d'Activités de l'Aumaillerie

Allée Freyssinet

35133 Javené

[Voir le site internet](#)

Corinne Roussel

[corinne.roussel@smictom-fougères.fr](mailto:corinne.roussel@smictom-fougères.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



---

## CONTEXTE

Les produits d'entretien utilisés par les particuliers, mais aussi par les professionnelles et notamment au sein des administrations sont source de pollution et ont un impact négatif sur la santé. De plus, ces produits achetés par les collectivités à des entreprises spécialisées coûtent assez cher et les conditionnements ne correspondent pas toujours aux besoins des communes.

Le SMICTOM du Pays de Fougères développe depuis 2012, des ateliers de fabrication de produits ménagers à base de produits naturels. Au départ à destination des particuliers, une demande de la part de certaines communes a été formulée en 2014 pour l'utilisation de ces produits dans le milieu professionnel, au sein des collectivités et pour un usage dans les équipements communaux (salles des fêtes, salles de sport, écoles...). Le binôme d'ambassadeurs du SMICTOM ayant pris ce projet en charge a donc élaboré un module de formation permettant d'initier les agents d'entretien des communes intéressées à la fabrication et à l'utilisation de ces produits.

Par la suite, une journée d'échanges sur cette thématique a été proposée aux 51 communes du territoire, afin d'établir un retour d'expérience de 3 communes ayant adopté la démarche et d'inciter d'autres collectivités au remplacement de leurs produits d'entretien "classiques". Cette journée a eu lieu le 9 avril 2015. Elle a permis à une 15 aine de nouvelles communes de s'informer sur cette pratique et a ouvert de nouvelles pistes d'accompagnement des collectivités du territoire du SMICTOM.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Les objectifs du projet sont de pouvoir faire prendre conscience des bénéfices sur l'environnement, sur la santé et des avantages économiques engendrés par le remplacement de produits d'entretien classiques par des produits naturels.

L'accompagnement des communes dans leur changement de pratiques est la concrétisation de cette sensibilisation.

### Résultats quantitatifs

Trois communes ont pu bénéficier de l'accompagnement du SMICTOM avant la journée du 9 avril :

- St Georges de Chesné
- Sens de Bretagne
- Romagné

Une commune supplémentaire s'est lancée dans le projet à la suite de cette journée :

- Javené

D'un point de vue financier, l'utilisation et la fabrication de produits ménagers naturels a permis de réduire la facture d'achat de produits classiques de 70%, pour une commune de taille moyenne.

### **Résultats qualitatifs**

Les retours des agents d'entretien fabriquant et utilisant les produits au quotidien sont positifs. Le temps de fabrication est à prendre en compte et à intégrer dans le temps de travail des agents.

L'efficacité des produits testés est, selon les agents d'entretien, comparable aux produits chimiques.

## **MISE EN OEUVRE**

### **Planning**

A la suite de la première demande d'accompagnement formulée par une secrétaire de mairie qui a participé en tant que particulier à un atelier de fabrication de produits d'entretien naturels, les ambassadeurs du SMICTOM ont mis au point un module d'accompagnement en plusieurs étapes qui permet de :

- effectuer un diagnostic des produits utilisés par les communes
- identifier les produits qui peuvent être remplacés
- compléter les informations qualitatives par un diagnostic financier permettant de mettre en avant les économies possibles
- une fois l'accord des agents d'entretien et responsables obtenus (élus, responsable des achats, secrétaire de mairie...) établissement d'un planning de formation (1 ou 2 rencontres) permettant à tous les agents de suivre et de participer à ce changement de fonctionnement.

Toutes les communes du territoire ont été informées de la proposition d'accompagnement du SMICTOM sur cette thématique par le biais d'informations envoyées aux élus et aux agents des communes. La journée d'échanges avec des invitations adressées personnellement aux personnes concernées dans les communes a accentué également la communication autour de ce projet.

### **Moyens humains**

- 2 ambassadeurs à temps partiel sur le projet (2 à 3 jours par semaine pendant 3 mois)

Travail en lien étroit avec le personnel des communes.

### **Moyens financiers**

- Temps de travail des ambassadeurs du SMICTOM essentiellement
- coût d'achat des matières premières pour les ateliers de fabrication (100 € à l'année pour la partie démonstration)

### **Moyens techniques**

Importantes recherches bibliographiques et numériques pour la réalisation des produits.

### **Partenaires mobilisés**

- Les communes du territoire
- Les agents communaux

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Facile, prévoir des temps assez longs pour la partie envoi d'information et relance des communes pour savoir si elles sont intéressées par le projet.

---

### Mots clés

EMPLOYE | CONSOMMATION DURABLE | DECHET DANGEREUX

### Dernière actualisation

Novembre 2021

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

### Contact ADEME

Patrick EVEN

[patrick.even@ademe.fr](mailto:patrick.even@ademe.fr)

Direction régionale Grand Est